

RÉPUBLIQUE FRANCAISE**DÉPARTEMENT DES
HAUTES PYRENEES****DELIBERATION DU BUREAU
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Haute Vallée d'Aure
SÉANCE DU 22 juillet 2025****NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au bureau : 8
 En exercice : 8
 Présents : 4
 Procuration : 0
 Qui ont pris part à la
 délibération : 4

L'an 2025, le 22 juillet 2025, à 14 H 00, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean Mouniq. *Quorum non atteint le 16 juillet 2025, réunion suite à 2^{ème} convocation.*

Présents : Mrs Jean MOUNIQ, André MIR, André DUBAN et Michel MILLET

Absents excusés : Mrs Louis RICARD et Jean PAUCIS

Absents : Mrs Didier BRUN et Michel BESSONE

Date de la convocation :

09/07/2025

A été désigné secrétaire de séance : Mr Michel MILLET

Date d'affichage :

09/07/2025

Le Président rappelle le diagnostic complet du réseau d'assainissement de Piau-Engaly, confié en 2023, au bureau d'études prima ingénierie Sud-Ouest.

Objet de la délibération :

Demande de subvention au
 Conseil Départemental 65
 pour les travaux de
 réhabilitation du réseau
 d'assainissement de Piau-
 Engaly

Ce diagnostic, complété par des investigations complémentaires à savoir l'inspection des 60 branchements à partir des regards et les inspections télévisées associées, a permis d'identifier les problèmes présents sur le réseau et de déterminer les travaux à réaliser afin de réduire les entrées d'eaux parasites claires dans le réseau d'assainissement collectif.

Le montant estimatif des travaux s'élève à : 110 120.00 € HT

Le Président propose aux membres du Bureau d'approuver le plan de financement suivant :

		Réhabilitation du réseau d'assainissement de Piau-Engaly
	TOTAL INVESTISSEMENT (HT)	110 120.00 €
	Part CD65 (20%)	22 024.00 €
	Autofinancement (80%)	88 096.00 €

Acte rendu exécutoire dès son
 envoi en Préfecture le,

Les membres du Bureau, le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valident le projet de travaux et le plan de financement associé,
- chargent le Président de déposer le dossier de demande de financement auprès du Conseil Départemental 65,

Délibération N° 06-07-2025

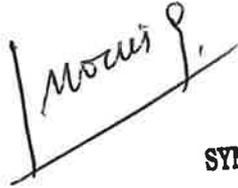
Accusé de réception en préfecture
 0625072025072025072025
 Date de réception préfecture : 24/07/2025

- autorisent le Président à effectuer toutes démarches et à signer tous documents relatifs à ce marché.

Les sommes sont prévues au Budget primitif 2025

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président
Jean MOUNIQ



Le Secrétaire
Michel MILLET



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE**
Promenade du Bernet
65170 VIELLE-AURE